

REGLEMENTS DES TITRES LNATT

Article 1 – Organisation

Cette compétition est organisée par la ligue Nouvelle-Aquitaine. Elle décerne les **Titres de Champion de Nouvelle-Aquitaine** Tennis de Table par catégories d'âge.

Article 2 – Catégories

10 catégories sont représentées lors de cette compétition :

Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors et Séniors, en Garçons et Filles.

Les tableaux masculins, Benjamins à Juniors sont composés de 16 participants. Pour le tableau Seniors garçons 10 participants.

Les tableaux féminins seront composés de 10 participantes en Benjamines, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors.

Article 3 – Qualifications, Inscriptions, repêchages et forfaits

Les joueurs ou joueuses de nationalité étrangère peuvent participer à cette compétition à condition de remplir les critères de qualification du présent règlement.

Dans toutes les catégories, les joueurs et joueuses sont **sélectionnés dans l'ordre des points classements du mois précédent la date de la compétition**

Dans les catégories Garçons et Filles : Benjamins, Minimes et Cadets, la participation au Critérium Fédéral est **obligatoire**.

Dans les catégories Garçons et Filles : Minimes et Cadets, deux « Wild Cards » pourront être attribuées dans chacune de ces catégories par la Commission Technique Régionale.

En benjamins Garçons 4 « Wild Cards » et en benjamines Filles 2 « Wild Cards » pourront être attribuées dans cette catégorie par la Commission Technique Régionale.

Pour les catégories séniors **garçons un minimum de 2100 pts** et pour les seniors **filles un minimum de 1550 pts** seront nécessaires pour participer à la compétition

1 « Wild Card » pourra être attribuée dans ces catégories séniors par la Commission Technique Régionale.

La ligue Nouvelle-Aquitaine et le Juge Arbitre principal se réservent la possibilité de repêcher des joueurs et des joueuses en dessous du seuil de points mentionnés ci-dessus afin de compléter si possible le quota de participants (tes) dans chaque poule.

Pour les Joueurs et joueuses engagés ne participant pas au critérium fédéral, des droits d'inscriptions de **5 €** pour les séniors et les juniors devront être acquittés par le joueur ou la joueuse à la Ligue Nouvelle-Aquitaine avant la compétition.

Chaque joueur ou joueuse, suivant son nombre de points classement, peut, éventuellement, se retrouver éligible dans la catégorie supérieure s'il figure sur la liste initiale dans les 6 premiers de celle-ci mais, ne peut participer qu'à une catégorie.

En conséquence le joueur (ou ses représentants) devra choisir la catégorie où il souhaite concourir, **3 semaines** avant la date de la compétition.

Tout joueur qualifié, ayant confirmé sa participation, se verra infliger une pénalité financière dont le montant a été fixé à 30€, en cas de forfait non prévenu. Si le désistement a pour motif une raison médicale, il sera demandé un justificatif **avant la date de la compétition**.

Les participants étant inscrits sous la responsabilité de leur Association (cf. article 3), la pénalité financière sera facturée à l'Association par la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Tennis de Table.

Tous les joueurs et joueuses qualifiables, ainsi que les remplaçants, recevront une convocation individuelle sous la responsabilité de leur association.

Cette convocation devra être retournée à la Ligue dans les délais demandés. Passée cette date, en fonction des listes de joueurs et joueuses ayant confirmé ou pas leur participation, les joueurs et joueuses remplaçants seront conviés à la compétition jusqu'à compléter la liste des engagés.

Les repêchages devront être finalisés avant les **8 jours précédant la date de la compétition**

Article 4 Abandons pendant l'épreuve

Les abandons (blessures ou autres) les parties seront comptabilisées pour le joueur ou la joueuse concerné mais ne seront pas intégrées au classement final de cette épreuve

Article 5 – Déroulement sportif

La compétition se déroulera sur deux journées.

Deux joueurs ou joueuses d'une même association doivent être placés dans des poules différentes. En cas d'impossibilité, ils doivent être placés de façon à se rencontrer le plus rapidement possible au cours de la compétition

Les Tableaux féminins se déroulent sous forme de poule unique de 10 joueuses pour les tableaux Benjamins, Minimes, Cadettes, Juniors et Seniors avec un classement intégral.

Les tableaux et poules masculins

En benjamins, minimes, cadets et juniors, se déroulent sous forme de tableaux à classement intégral, précédée de deux poules de 8 joueurs.

Pour les seniors, le tableau se déroule sous forme de poule unique de 10 joueurs dans une poule unique avec un classement intégral

Tableaux principaux et secondaires

A l'issue des poules de **8, Benjamins, Minimes, cadets et juniors**, les joueurs sont placés dans les tableaux finaux de la façon suivante :

Les 3 premiers de chaque poule sont placés directement en ¼ de finale du tableau principal (ou OK)

Les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} sont placés dans le tableau secondaire (ou KO)

Un match de barrage aura lieu entre le 4^{ème} de la poule A et le 5^{ème} de la poule B et inversement.

Les vainqueurs de ces matchs de barrage sont placés en quart de finale du tableau principal (ou OK)

Les perdants de ces matchs de barrage sont placés en quart de finale du tableau secondaire (ou KO)

Puis, ¼ de finale, ½ finale et finale dans les deux tableaux avec un classement intégral de 1 à 16

En cas de catégorie incomplète, la formule sera adaptée en fonction du nombre de joueurs par le Juge-Arbitre, en accord avec le responsable technique et le responsable élu de la ligue pour cette compétition.

Article 6 – Durée des parties

Toutes les parties se déroulent au meilleur des 5 manches sauf pour les tableaux seniors qui se dérouleront au meilleur des 7 manches.

Article 7 – Récompenses

Les quatre premiers de chaque catégorie monteront sur le podium à l'issue de la compétition pour recevoir leurs récompenses

Chaque vainqueur sera déclaré Champion de La Ligue Nouvelle-Aquitaine dans sa catégorie.

Les 4 premiers clubs seront récompensés aux nombres de participants et départagés aux résultats en cas d'égalité.